

ENQUÊTES SUR L'ENREGISTREMENT DES ENSEIGNEMENTS AU SA2022

Sommaire

1. Introduction	2
2. Public-cible, nombre et taux de réponse	2
3. Résultats.....	4
3.1 Sentiment général sur les enregistrements des enseignements.....	4
3.2 Impact perçu des enregistrements sur les enseignements.....	8
3.3 Questions adressées spécifiquement aux étudiantes et étudiants	13
3.4 Questions adressées spécifiquement au personnel enseignant	16
3.5 Suggestions.....	18
4. L'essentiel en résumé	21
Annexes	24
A. Courriel et questionnaire destiné aux étudiantes et étudiants.....	24
B. Courriel et questionnaire destiné aux enseignantes et enseignants.....	25

1. INTRODUCTION

Le 26 octobre 2022, le Rectorat demande au Bureau qualité de mettre en place une enquête permettant de documenter, premièrement, les pratiques en matière d'enregistrement des enseignements au semestre d'automne 2022, et deuxièmement l'appréciation et l'utilisation de ces enregistrements par le corps étudiantin et le personnel enseignant. Une synthèse des résultats de l'enquête doit être transmise au Rectorat avant la fin de l'année civile, afin que le Rectorat puisse les consulter au moment d'élaborer sa stratégie en matière d'enregistrement des enseignements pour le SP2023.

Le Bureau qualité conçoit un questionnaire d'enquête destiné aux membres du personnel enseignant et un autre questionnaire destiné au corps étudiantin. La direction du SACAD et le SEP sont consultés. Les questionnaires sont envoyés aux publics-cibles le 7 novembre et restent accessibles deux semaines, jusqu'au 18 novembre.

2. PUBLIC-CIBLE, NOMBRE ET TAUX DE RÉPONSE

2.1 Enquête ciblant le corps étudiantin

L'enquête destinée au corps étudiantin est envoyée à 3'535 personnes¹. **1'291 (37%)** d'entre elles participent à l'enquête² :

- **830** réponses proviennent d'étudiantes et étudiants de niveau bachelor ou équivalent (certificat et diplôme ILCF, propédeutique), **412** réponses d'étudiantes et étudiants de niveau master ou équivalent (complément HEP ou complément lettres et sciences humaines), **1** réponse de niveau indéterminé (mobilité IN sans indication de cursus).
- **456** réponses proviennent de la FLSH, **345** de la FS, **280** de la FD, **192** de la FSE, **18** interfacultaires (Master en innovation, Master en sciences cognitives).

2.2 Enquête ciblant le personnel enseignant

Avant d'envoyer l'enquête au personnel enseignant, il a fallu décider quelles fonctions du personnel académique cibler. En effet, certaines fonctions impliquent nécessairement des activités d'enseignements (sauf décharge temporaire, p.ex. congé scientifique). C'est le cas par exemple des professeures et professeurs ordinaires, dont la charge d'enseignement est réglée à l'art.55 des Statuts de l'Université de Neuchâtel. D'autres fonctions n'impliquent pas nécessairement d'activités d'enseignement : c'est le cas par exemple des assistantes-doctorantes et assistants-doctorants, à qui « une charge d'enseignement ne peut [...] être confiée, sauf s'il s'agit d'assurer un remplacement à titre très temporaire » (Statuts de l'Université de Neuchâtel, art.143, al.4 et 5). Une partie des

¹ Au total, la liste d'envoi contient 3'756 adresses e-mail, mais 221 envois se soldent par un échec (ce qui signifie que les adresses ne sont pas fonctionnelles). Des adresses e-mail fonctionnelles sont donc disponibles pour 3'535 étudiantes et étudiants.

² 1'187 personnes complètent l'intégralité du questionnaire, 104 répondent seulement à une partie des questions.

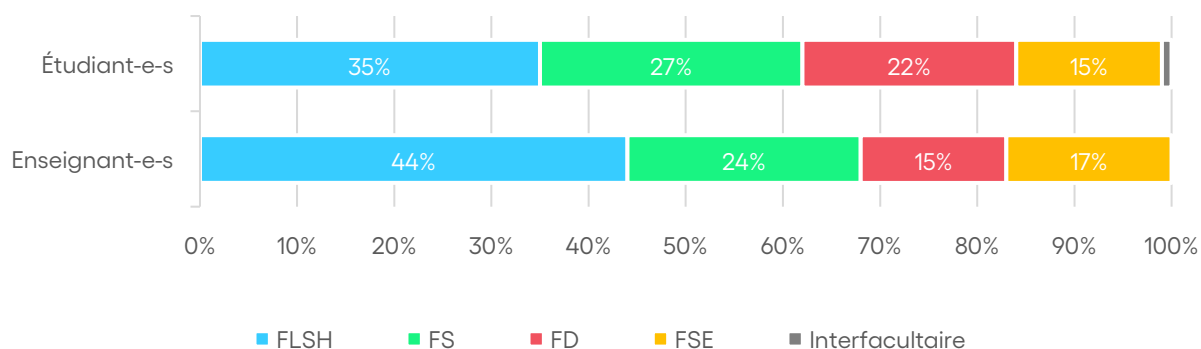
assistantes-doctorantes et assistants-doctorants sont néanmoins amené-e-s à dispenser des enseignements occasionnels, à encadrer des travaux pratiques et à assister leur directrice ou directeur de thèse dans ses activités d'enseignement. Pour cette raison, les assistantes-doctorantes et assistants-doctorants ont été considéré-e-s pour cette enquête comme faisant partie du personnel enseignant.

Les fonctions retenues comme faisant partie du personnel enseignant pour la présente enquête sont donc les suivantes : assistant-e doctorant-e, assistant-e post-doctorant-e, chargé-e de cours, chargé-e d'enseignement, directrice ou directeur de recherche, professeur-e assistant-e, professeur-e invité-e, professeur-e ordinaire, professeur-e titulaire, maitre-sse d'enseignement et de recherche, maitre-sse d'enseignement, maitre-sse assistant-e, privat-docent.

L'enquête est envoyée à 760 personnes³. **246 (32%)** d'entre elles participent à l'enquête⁴ :

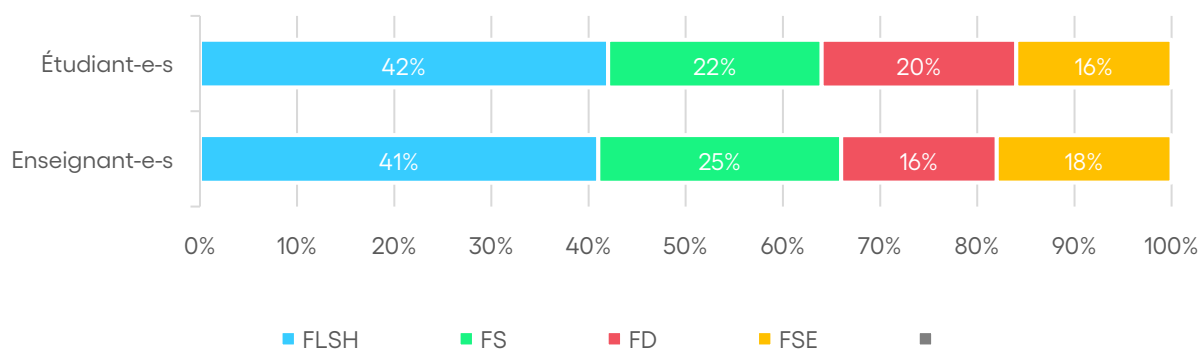
- **109** réponses proviennent de la FLSH, **58** de la FS, **36** de la FD, **43** de la FSE.

Proportion des réponses reçues, par faculté



À noter que la répartition des réponses correspond relativement bien à la répartition de la population étudiante et à celle des membres du personnel enseignant :

Proportion étudiante et enseignante à l'UniNE (source : RA2021) :



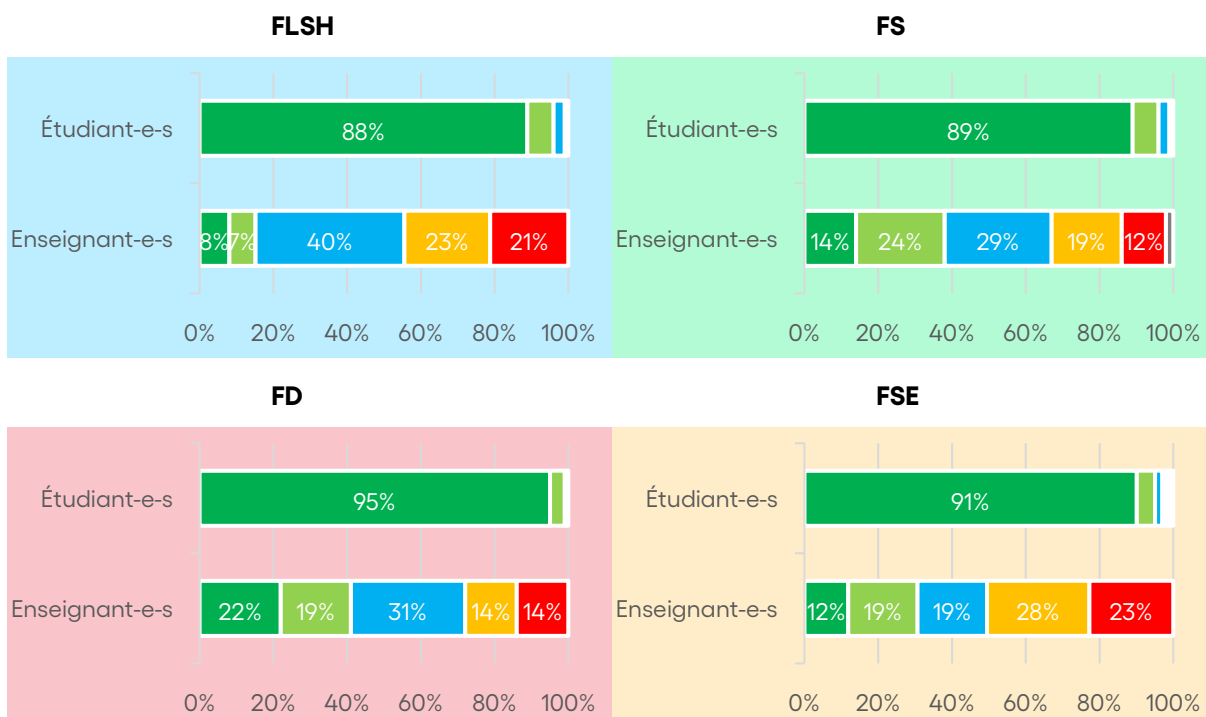
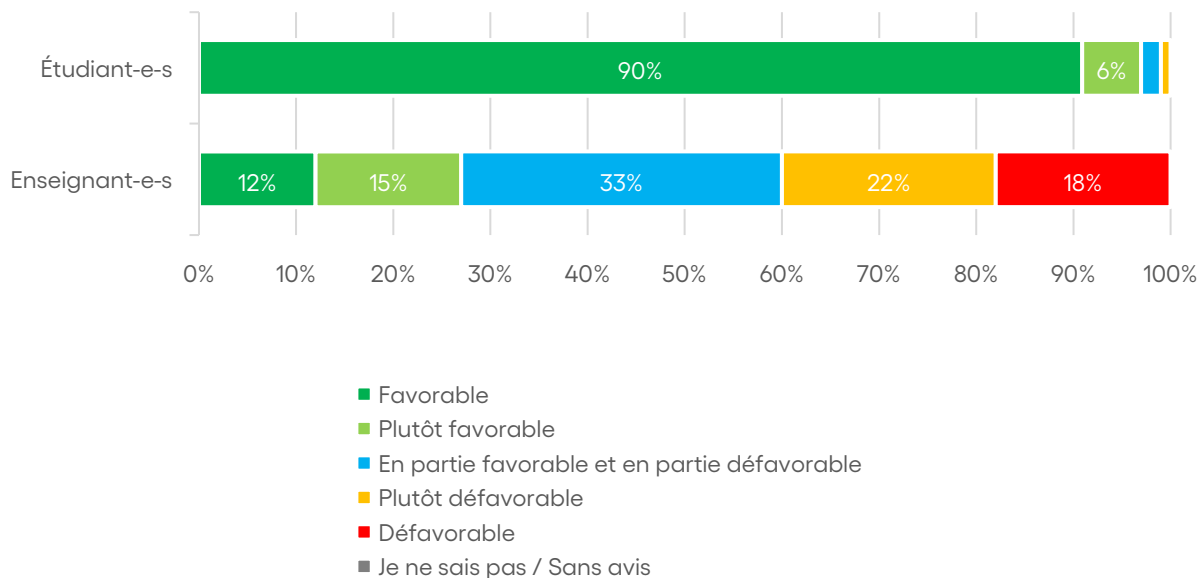
³ Au total, la liste d'envoi contient 768 adresses e-mail, mais 8 envois se soldent par un échec (ce qui signifie que les adresses ne sont pas fonctionnelles). Des adresses e-mail fonctionnelles sont donc disponibles pour 760 membres du personnel enseignant.

⁴ 219 personnes complètent l'intégralité du questionnaire, 27 répondent seulement à une partie des questions.

3. RÉSULTATS

3.1 Sentiment général sur les enregistrements des enseignements

De manière générale, êtes-vous favorable ou défavorable à l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel ?



Raisons d'être favorable, plutôt favorable ou en partie favorable à l'enregistrement des enseignements, selon les étudiantes et étudiants :

Au total, 1'273 étudiantes et étudiants sur 1'291, soit **99%**, se déclarent favorables, plutôt favorables ou en partie favorables à l'enregistrement des enseignements. Ces personnes étaient invitées à indiquer 1 à 3 raison(s) d'être favorable, plutôt favorable ou en partie favorable aux enregistrements. Au total, **2'988** raisons sont données, dont la teneur est résumée ci-dessous :

- En cas de problème de compréhension, d'un moment d'inattention ou de distraction, de difficultés de concentration ou si l'enseignant-e « va trop vite », visionner l'enregistrement permet de résoudre le problème de compréhension et/ou de compléter ses notes (mentionné plus de 800 fois).
- En cas d'absence ponctuelle (maladie ou empêchement), l'enregistrement permet de rattraper l'enseignement (mentionné plus de 800 fois).
- Les enregistrements, comme les photocopiés, présentations PowerPoint et autres, font partie du matériel utilisé dans le cadre des révisions (mentionné plus de 350 fois).
- Les enregistrements des enseignements constituent une aide à la conciliation entre études et vie professionnelle / job étudiant / vie familiale / vie privée (p.ex. sport de haut niveau) (mentionné plus de 200 fois).
- Les enregistrements des enseignements permettent de résoudre les problèmes posés par les chevauchements entre enseignements (mentionné plus de 200 fois).
- Les enregistrements des enseignements favorisent la flexibilité, la liberté, l'autonomie dans la gestion du temps et l'organisation des étudiantes et étudiants (mentionné plus de 100 fois).
- Les enregistrements des enseignements évitent aux personnes qui habitent loin de devoir se déplacer pour deux périodes de cours (mentionné plus de 100 fois).
- Les enregistrements des enseignements rassurent les personnes anxieuses et sont une aide pour les personnes souffrant d'un trouble de l'attention, de phobie sociale, de problèmes d'audition ainsi que pour les personnes à risque qui doivent rester chez elles en temps de pandémie. En cela, les enregistrements améliorent l'inclusivité et l'équité de l'accès aux études (mentionné plus de 50 fois).
- Les enregistrements constituent une aide pour les personnes dont la langue d'enseignement n'est pas la langue première (mentionné plus de 20 fois).

Raisons d'être défavorable, plutôt défavorable ou en partie défavorable à l'enregistrement des enseignements, selon les étudiantes et étudiants :

Au total, 45 étudiantes et étudiants sur 1'291, soit **3%**, se déclarent défavorables, plutôt défavorables ou en partie défavorables à l'enregistrement des enseignements⁵. Ces personnes étaient invitées à indiquer 1 à 3 raison(s) d'être défavorable, plutôt défavorable ou en partie défavorable aux enregistrements. Au total, **78** raisons sont données, dont la teneur est résumée ci-dessous :

- Les enregistrements et le fait qu'une partie des étudiantes et étudiants soient à distance nuisent à la qualité des échanges et des interactions sociales, et plus généralement à la socialisation des étudiantes et étudiants. L'enseignant-e doit par exemple rester plus statique et ne pas se déplacer dans la salle de classe, les étudiant-e-s ne peuvent plus faire connaissance avant ou après les

⁵ L'addition des pourcentages 'favorables' et 'défavorables' dépasse 100% (102%) car 31 personnes ont indiqué qu'elles étaient « en partie favorable et en partie défavorable », et sont donc comptées à deux reprises. Ces personnes étaient invitées à indiquer 1 à 3 raison(s) d'être favorable et 1 à 3 raison(s) d'être défavorable aux enregistrements.

enseignements, certaines personnes osent moins prendre la parole sachant qu'elles sont enregistrées, etc. (mentionné plus de 20 fois).

- Le fait de savoir que les enseignements sont enregistrés peut nuire à la concentration en classe (on sait qu'on pourra réécouter après coup au besoin) et à la motivation de venir en classe (incitation à l'absentéisme) (mentionné plus de 20 fois).
- L'enregistrement entraîne une complexité logistique supplémentaire, la qualité n'est pas toujours bonne, le stockage des vidéos a un impact environnemental (consommation d'énergie) (mentionné plus de 10 fois).

Raisons d'être favorable, plutôt favorable ou en partie favorable à l'enregistrement des enseignements, selon le personnel enseignant :

Au total, 147 enseignantes et enseignants sur 246, soit **60%**, se déclarent favorables, plutôt favorables ou en partie favorables à l'enregistrement des enseignements. Ces personnes étaient invitées à indiquer 1 à 3 raison(s) d'être favorable, plutôt favorable ou en partie favorable aux enregistrements. Au total, **266** raisons sont données, dont la teneur est résumée ci-dessous :

- En cas d'absence ponctuelle (maladie ou empêchement), l'enregistrement permet de rattraper l'enseignement (mentionné plus de 60 fois).
- Les étudiantes et étudiants peuvent visionner l'enregistrement comme une aide à l'apprentissage ou pour compléter leurs notes de cours (mentionné plus de 40 fois).
- Les enregistrements, comme les photocopiés, présentations PowerPoint et autres, font partie du matériel utilisé dans le cadre des révisions (mentionné plus de 25 fois).
- Les enregistrements des enseignements favorisent la flexibilité, la liberté, l'autonomie dans la gestion du temps et l'organisation des étudiantes et étudiants (mentionné plus de 20 fois).
- Les enregistrements se font facilement et répondent à une demande des étudiantes et étudiants (mentionné plus de 15 fois).
- Les enregistrements peuvent être utilisés dans un but d'amélioration continue ou de valorisation de l'enseignement (permet de se voir enseigner, permet de mettre en place des activités pédagogiques spécifiques, permet de faire intervenir des externes à distance, de partager des contenus avec des collègues, etc.) (mentionné plus de 15 fois).
- Les enregistrements des enseignements permettent de résoudre les problèmes posés par les chevauchements entre enseignements (mentionné plus de 10 fois).
- Les enregistrements des enseignements constituent une aide à la conciliation entre études et vie professionnelle / job étudiant / vie familiale / vie privée (mentionné plus de 10 fois).
- Les enregistrements améliorent l'inclusivité et l'équité de l'accès aux études (mentionné plus de 10 fois).
- Les enregistrements permettent de garder une trace des enseignements (pour archivage ou utilisation ultérieure) (mentionné plus de 10 fois).
- Le fait que les enseignements soient enregistrés contribue à l'attractivité de l'UniNE (mentionné plus de 5 fois).

Raisons d'être défavorable, plutôt défavorable ou en partie défavorable à l'enregistrement des enseignements, selon le personnel enseignant :

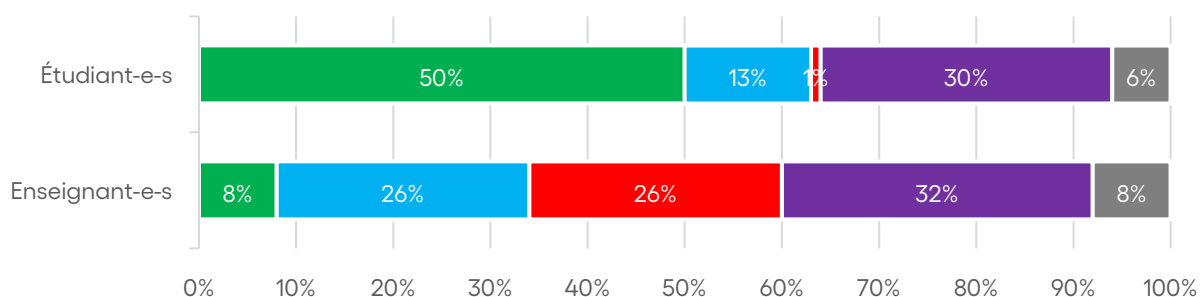
Au total, 178 enseignantes et enseignants sur 246, soit **72%**, se déclarent défavorables, plutôt défavorables ou en partie défavorables à l'enregistrement des enseignements⁶. Ces personnes étaient invitées à indiquer 1 à 3 raison(s) d'être défavorable, plutôt défavorable ou en partie défavorable aux enregistrements. Au total, **400** raisons sont données, dont la teneur est résumée ci-dessous :

- L'enregistrement des enseignements est une incitation à l'absentéisme et conduit à une baisse de la fréquentation des enseignements en présentiel, ce qui nuit à leur bon déroulement (mentionné plus de 90 fois).
- Le fait d'enregistrer les enseignements cause une baisse de l'attention des étudiantes et étudiants présent-e-s en classe (car elles et ils savent que le rattrapage de leur inattention est possible par le visionnement de l'enregistrement), un investissement moindre, une plus grande passivité (mentionné plus de 50 fois).
- L'enregistrement des enseignements est intrusif et stressant, il pose des problèmes de propriété intellectuelle, de droit à l'image et de sécurité des données (risque que des vidéos soient copiées et diffusées, que des propos soient sortis de leur contexte). Il conduit tant le personnel enseignant que les étudiantes et étudiants à censurer leurs propos (mentionné plus de 35 fois).
- Les enregistrements sont de mauvaise qualité, les problèmes techniques sont récurrents (mentionné plus de 30 fois).
- L'enregistrement des enseignements nuit à l'apprentissage : les étudiant-e-s notent tout, absorbent tout sans réflexion, sans priorisation des contenus (mentionné plus de 30 fois).
- Le présentiel est essentiel et irremplaçable (mentionné plus de 30 fois).
- L'enregistrement des enseignements nuit à la qualité de l'enseignement car il empêche ou rend difficile l'interactivité, obligeant notamment l'enseignante ou enseignant à rester statique (mentionné plus de 30 fois).
- L'enregistrement des enseignements occasionne une charge de travail supplémentaire, est chronophage (mentionné plus de 25 fois).
- L'enregistrement des enseignements n'est pas adapté aux séminaires, travaux pratiques, colloques (mentionné plus de 20 fois).
- L'enregistrement des enseignements contribue à une désertion du campus et à une baisse des interactions entre étudiantes et étudiants (pendant les cours mais aussi avant et après), ce qui contribue à leur isolement social (mentionné plus de 10 fois).
- Le stockage des enregistrements sur les serveurs a un coût écologique important (mentionné plus de 5 fois).
- L'enregistrements des enseignements est inutile, les étudiantes et étudiants n'en ont pas besoin (mentionné plus de 5 fois).

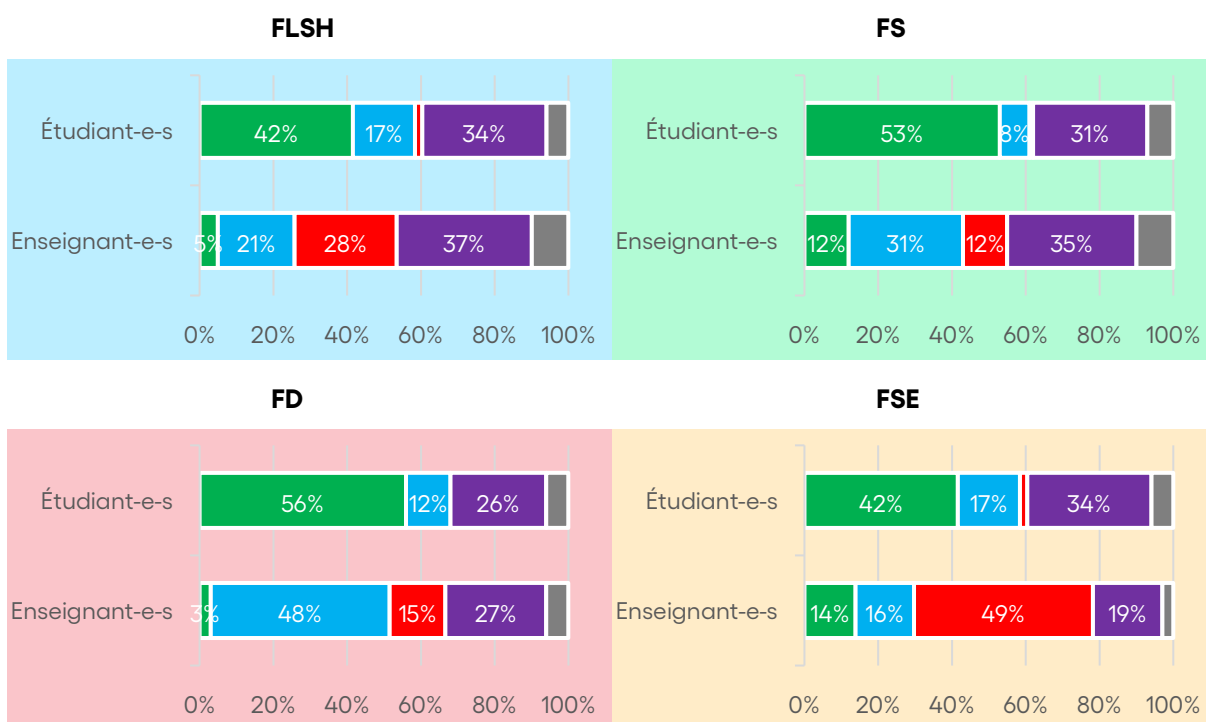
⁶ L'addition des pourcentages 'favorables' et 'défavorables' dépasse 100% (132%) car 80 personnes sur 246 (33%) ont indiqué qu'elles étaient « en partie favorable et en partie défavorable », et sont donc comptées à deux reprises. Ces personnes étaient invitées à indiquer 1 à 3 raison(s) d'être favorable et 1 à 3 raison(s) d'être défavorable aux enregistrements.

3.2 Impact perçu des enregistrements sur les enseignements

L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact sur la qualité de cet enseignement ?



- Oui, en général le fait d'enregistrer un enseignement a un impact positif sur la qualité de cet enseignement
- Oui, en général le fait d'enregistrer un enseignement a un impact, parfois positif et parfois négatif, sur la qualité de cet enseignement
- Oui, en général le fait d'enregistrer un enseignement a un impact négatif sur la qualité de cet enseignement
- Non, en général le fait d'enregistrer un enseignement n'a pas d'impact sur la qualité de cet enseignement
- Je ne sais pas / Sans avis



190 commentaires d'étudiantes et étudiants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire)⁷ :

- L'enregistrement d'un enseignement n'a pas d'impact sur l'enseignement en soi, mais il a un impact positif sur la qualité des conditions d'études, notamment pour les personnes stressées que les enregistrements rassurent, pour les personnes qui ont une charge familiale qui les empêche d'assister en présentiel à l'intégralité des séances, etc. (56 commentaires).
- L'impact sur la qualité de l'enseignement dépend des enseignantes et enseignants, de leur maîtrise des outils informatiques, de leur aisance face à la caméra, de leur motivation à être enregistré-e-s. Certaines et certains sont « timides » ou stressé-e-s d'être enregistré-e-s, ce qui les conduit par exemple à se tenir trop loin du micro (et nuit à la qualité sonore de l'enregistrement) (25 commentaires).
- Les enregistrements incitent les étudiantes et étudiants à ne pas venir en classe, ce qui péjore la qualité des interactions et démotive certains membres du corps enseignant (17 commentaires).
- Les enregistrements contribuent à améliorer la qualité des enseignements car les enseignantes et enseignants qui s'enregistrent font davantage d'efforts pour structurer leur enseignement, pour organiser les contenus, pour moins « s'éparpiller ». Conscient-e-s que leurs paroles « resteront », elles et ils reviennent également plus souvent sur les propos tenus dans une séance antérieure pour les clarifier ou les préciser au besoin. Elles et ils font également davantage attention à avoir une bonne diction, à parler assez fort, elles et ils répètent à haute voix les questions de l'auditoire pour qu'elles puissent être entendues de tou-te-s. Au final tout le monde en sort gagnant, tant les personnes qui assistent en présentiel que celles qui sont à distance (12 commentaires).
- Les enregistrements peuvent engendrer une perte de temps en cas de problème technique au début de la séance (9 commentaires).
- Certains membres du corps enseignant s'auto-censurent du fait qu'elles et ils sont enregistré-e-s (7 commentaires au total) :
 - C'est une mauvaise chose (4 commentaires).
 - C'est une bonne chose, car cela diminue les dérapages idéologiques et les commentaires déplacés (3 commentaires).
- Pas d'impact pour un enseignement théorique, impact pour un enseignement pratique (6 commentaires).
- On oublie vite qu'on est enregistré-e (3 commentaires).
- Impact négatif car l'enseignant-e doit rester plus statique, ses déplacements nuisant à la qualité visuelle ou sonore des enregistrements (3 commentaires).

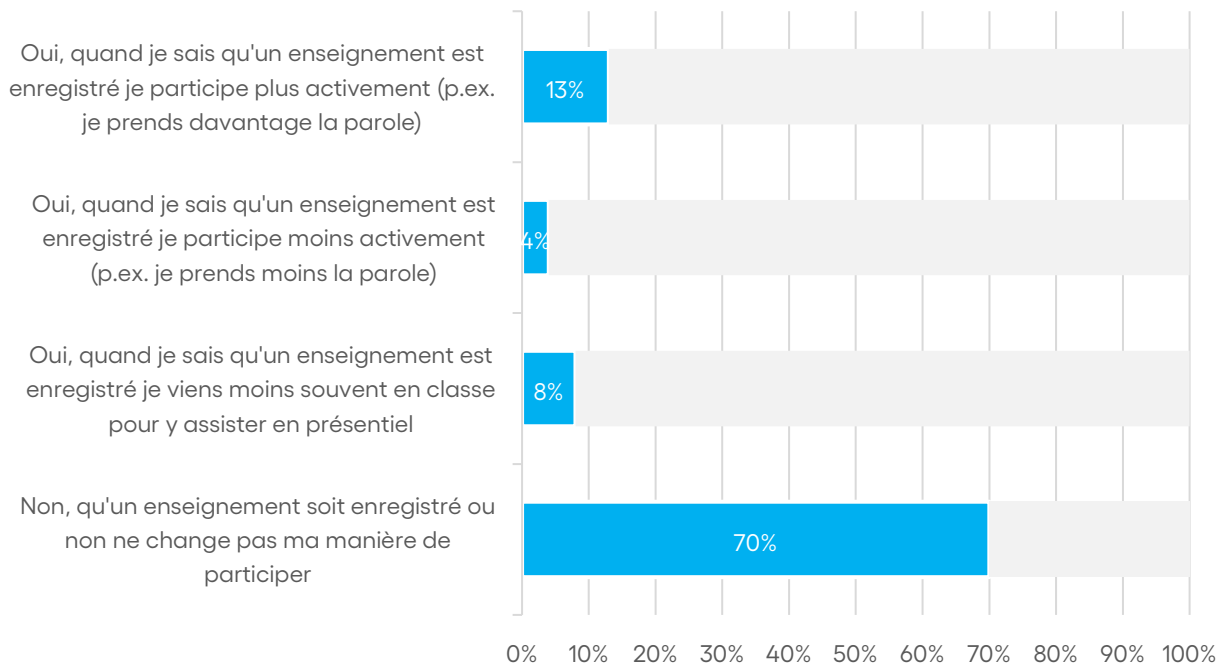
61 commentaires d'enseignantes et enseignants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

- Les enregistrements nuisent à la spontanéité des échanges et/ou à la qualité des interactions (timidité, passivité des étudiantes et étudiants) (9 commentaires).
- Le fait que l'enseignante ou enseignant doit rester statique près du micro diminue la qualité des interactions (8 commentaires).
- Les enregistrements conduisent à l'auto-censure (8 commentaires).

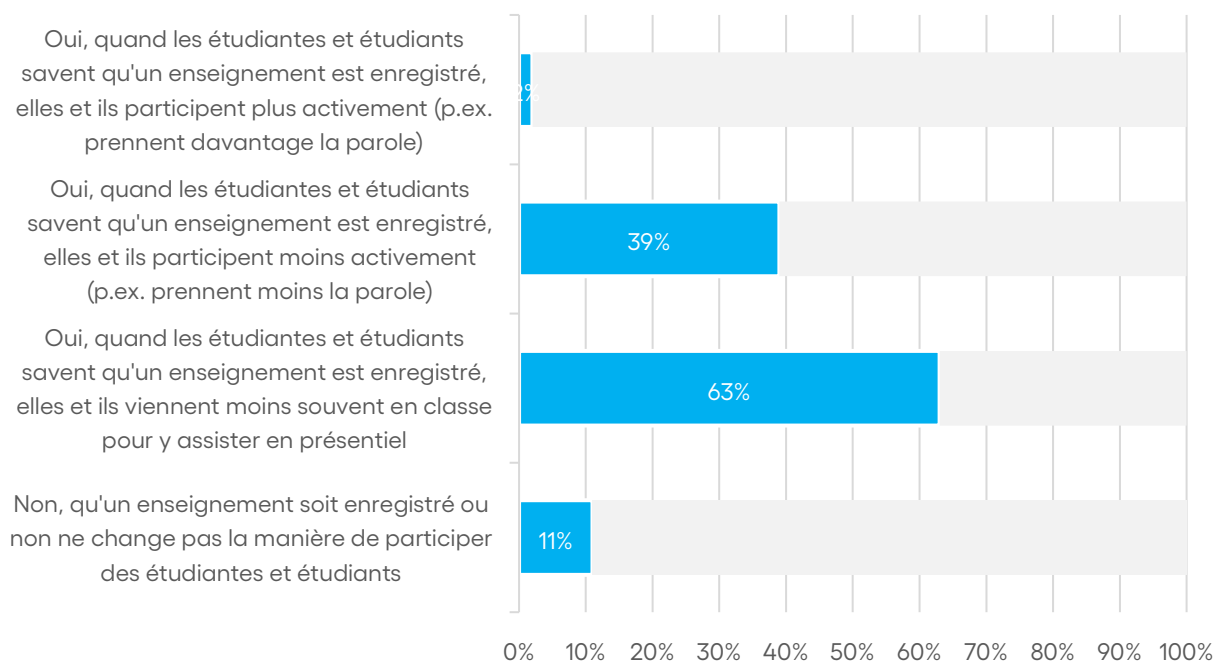
⁷ Le nombre total de commentaires indiqués entre parenthèses aux pages 9 à 20 est légèrement inférieur aux nombres avancés en introduction. La raison en est que certains commentaires ont été écartés car jugés hors-sujet ou sans apport supplémentaire par rapport à la réponse à la QCM précédente (p.ex. commentaire « c'est mon impression mais je ne suis pas sûr-e », « ce n'est que mon avis », « c'est ce qu'on m'a dit », etc.).

- Les enregistrements n'ont pas d'impact sur la qualité des cours, mais ont un impact négatif sur la qualité des séminaires : si l'enseignante ou enseignant ne procède pas à des adaptations la qualité est moindre pour les personnes à distance, si l'enseignante ou enseignant tient compte des personnes à distance la qualité est moindre pour les personnes en présence (7 commentaires).
- Il n'y a pas de changement dans la qualité intrinsèque de l'enseignement, mais l'enregistrement est un plus pour les étudiantes et étudiants (c'est-à-dire une ressource supplémentaire mise à disposition pour étudier, qui peut être utilisée d'une bonne ou d'une mauvaise manière) (7 commentaires).
- Si l'enseignement n'est pas modifié, il peut perdre en qualité du fait qu'il est enregistré. Il faut l'adapter, l'éditer pour que son format s'approche davantage d'un podcast (3 commentaires).
- On oublie rapidement qu'on est enregistré-e (3 commentaires).
- Si les étudiantes et étudiants continuent de venir il n'y a pas d'impact, mais si elles et ils ne viennent plus et que l'enseignante ou enseignant se retrouve presque seul-e dans la salle, l'impact est négatif (3 commentaires).
- Les enregistrements drainent de l'énergie, occasionnent du travail additionnel, font perdre du temps en début de séance (3 commentaires).
- Cela a un impact négatif pour les personnes qui suivent l'enseignement uniquement via l'enregistrement, car ce qui est noté spontanément au tableau est peu visible et il n'y a pas de possibilité d'interagir (3 commentaires).
- Les enregistrements génèrent du stress ou mettent mal à l'aise (2 commentaires).
- Pas d'impact avec Ubcast, impact négatif avec Webex (2 commentaires).
- L'impact est positif car l'enseignante ou enseignant peut se regarder enseigner pour s'améliorer (1 commentaire).
- L'impact est négatif car l'attention des étudiantes et étudiants diminue (1 commentaire).
- L'impact est positif car l'enregistrement conduit à mieux structurer son enseignement (1 commentaire).

Étudiantes et étudiants : L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact sur votre propre participation à l'enseignement ? (plusieurs réponses possibles)



Personnel enseignant : L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact sur la participation des étudiantes et étudiants à l'enseignement ? (plusieurs réponses possibles)



131 commentaires d'étudiantes et étudiants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

- Venir en classe est important et plus agréable que de visionner un enregistrement. L'enregistrement des enseignements est une solution de secours en cas d'empêchement, ou lorsque les contenus enseignés sont difficiles à comprendre (le visionnement de l'enregistrement s'additionne alors à la participation en présentiel) (37 commentaires).
- Savoir qu'un enseignement est enregistré allège la pression à tout noter et tout comprendre du premier coup, cela diminue le stress et l'anxiété, cela permet de prendre des notes de manière moins frénétique et par conséquent de participer mieux et plus activement à l'enseignement (20 commentaires).
- Les personnes qui habitent loin de l'UniNE viennent moins en classe lorsque les enregistrements sont enregistrés, pour économiser du temps de trajet (13 commentaires).
- Savoir qu'un enseignement est enregistré peut inhiber. Des personnes posent moins de questions pour ne pas rompre la « fluidité » du cours et comptent sur le visionnement des enregistrements pour résoudre leurs problèmes de compréhension. D'autres ont peur de « dire des bêtises » sur les enregistrements (8 commentaires).
- L'enregistrement des enseignements ne modifie pas la participation en soi mais permet de participer simultanément à deux enseignements en chevauchement (l'un en présentiel, l'autre en différé grâce aux enregistrements) (3 commentaires).
- Avant les personnes venaient en classe même si elles étaient malades ou si cela nuisait à leur santé mentale (en cas d'anxiété sociale par exemple). Grâce aux enregistrements, les personnes peuvent ne venir que lorsqu'elles sont en bonne santé et mieux gérer leurs problèmes de santé mentale (3 commentaires).
- Lorsqu'on visionne un enseignement en différé, on ne peut pas participer activement ou poser de questions « en direct », donc forcément la participation n'est pas la même qu'en présentiel. Mais on peut poser des questions sur un forum Moodle ou lors de la prochaine séance à laquelle on assiste en présentiel (3 commentaires).
- Des étudiantes et étudiants vont avoir plus tendance à « décrocher » en présentiel, sachant qu'elles et ils peuvent se « reposer » sur les enregistrements. Elles et ils doivent ensuite visionner l'enregistrement pour combler leurs lacunes, ce qui est chronophage puisqu'au final une même séance est suivie deux fois (2 commentaires).
- Il est plus difficile de rester attentive ou attentif à distance qu'en présentiel (1 commentaire).
- Il est plus facile de rester attentive ou attentif à distance qu'en présentiel, car on peut choisir de visionner l'enregistrement quand on est le plus « en forme » (1 commentaire).
- Les enregistrements peuvent être utilisés par les étudiant-e-s pour auto-évaluer leurs propres performances lors d'exposés (1 commentaire).

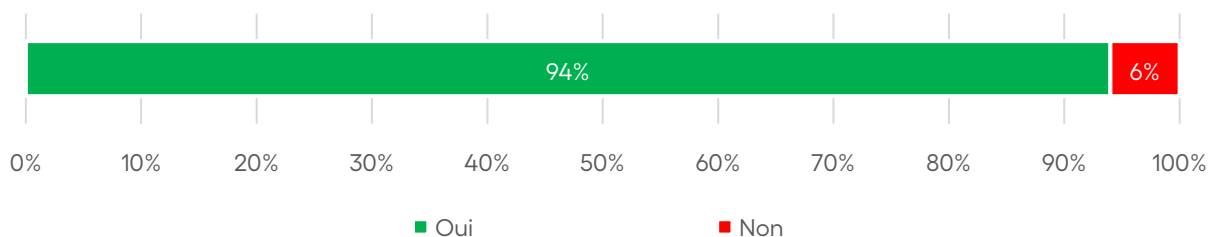
40 commentaires d'enseignantes et enseignants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

- La fréquentation en présentiel diminue quand l'enseignement est enregistré (12 commentaires).
- La fréquentation en présentiel ne change pas que l'enseignement soit enregistré ou non (11 commentaires).
- Quand un enseignement est enregistré, la participation active diminue, la passivité augmente (4 commentaires).
- Quand un enseignement est enregistré, l'attention des étudiant-e-s diminue (2 commentaires).
- Ça dépend des personnes (2 commentaires).

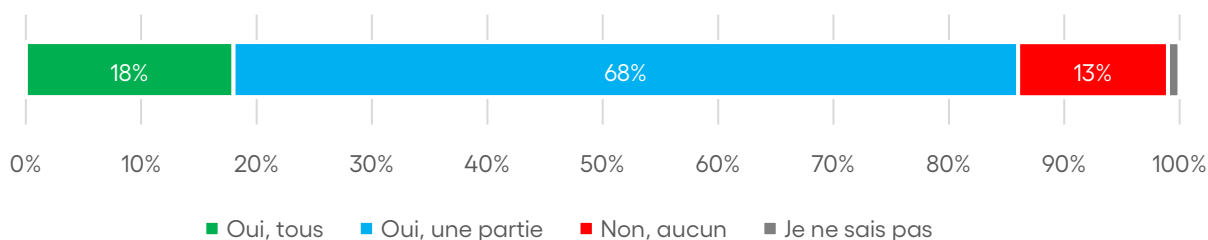
- Ça nuit à l'apprentissage car les étudiantes et étudiants veulent tout noter (1 commentaire).
- Les étudiantes et étudiants oublient rapidement qu'elles et ils sont enregistré-e-s (1 commentaire).
- Les étudiantes et étudiants dans la salle apprennent à jouer le rôle de ponts pour les personnes qui suivent à distance. Cela encourage ainsi les échanges entre étudiantes et étudiants et le travail en équipe (1 commentaire).

3.3 Questions adressées spécifiquement aux étudiantes et étudiants

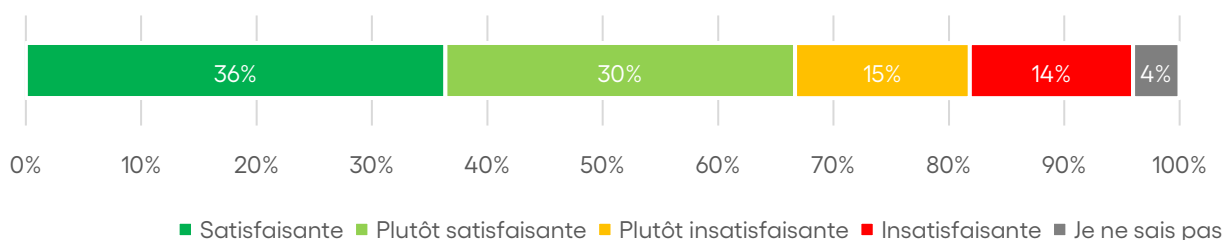
Êtes-vous inscrit-e à des enseignements à l'Université de Neuchâtel ce semestre (automne 2022)?



Étudiantes et étudiants inscrit-e-s à des enseignements au SA2022 : Certains des enseignements auxquels vous êtes inscrit-e ce semestre sont-ils enregistrés ?



Étudiant-e-s inscrit-e-s à des enseignements au SA2022 : Estimez-vous que l'offre d'enseignement enregistrés est satisfaisante ?

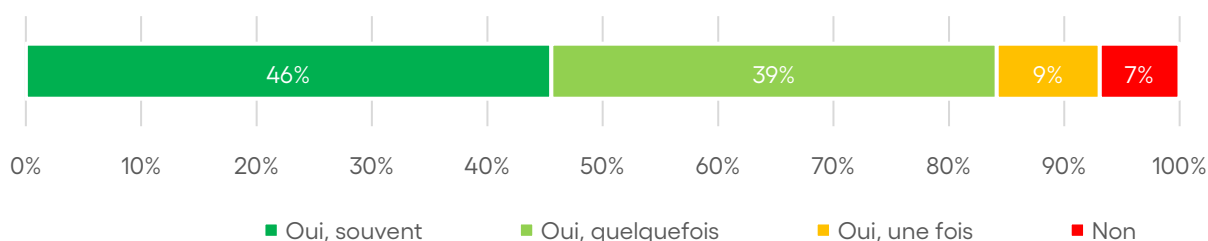


189 commentaires d'étudiantes et étudiants font suite à ces questions. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

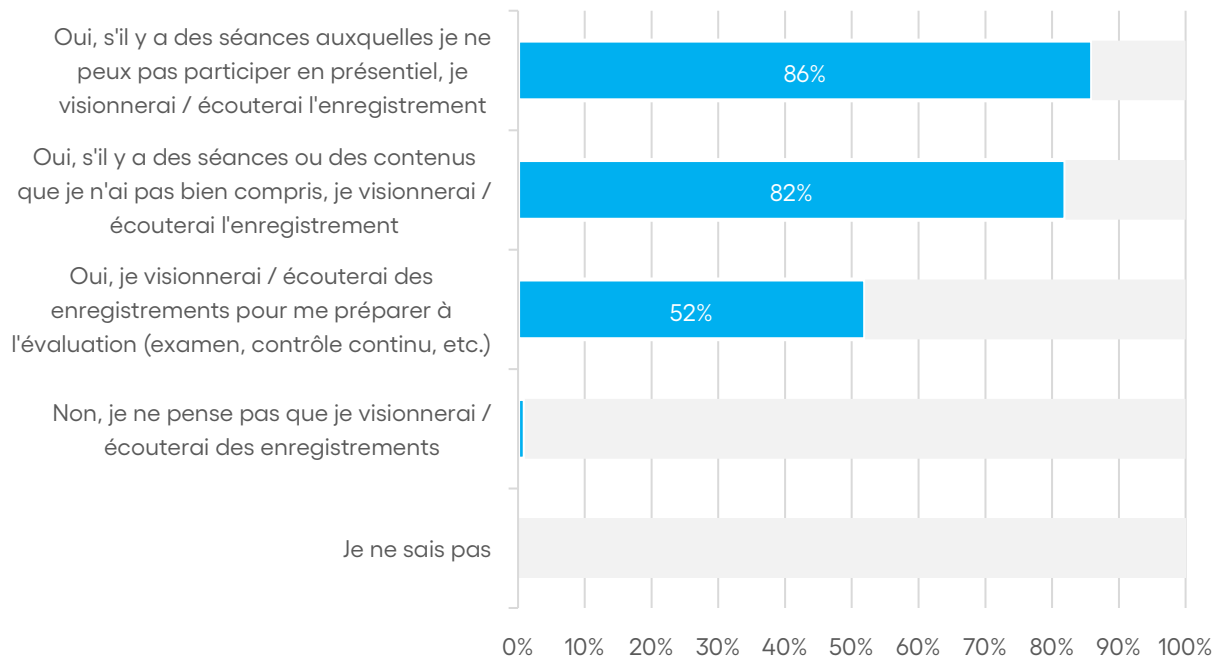
- L'ensemble des enseignements devraient être enregistrés (35 commentaires).
- Seul un enseignement / seule une minorité des enseignements suivis est enregistré-e (33 commentaires).
- Les enregistrements présentent parfois des problèmes de qualité sonore ou visuelle, soit en raison du matériel d'enregistrement, soit en raison de son utilisation inadéquate par le personnel enseignant (29 commentaires).
- Un enseignement jugé important par la personne sondée n'est pas enregistré, ce qu'elle regrette (19 commentaires).
- L'ensemble des cours devraient être enregistrés, mais pas (ou pas forcément) les séminaires (12 commentaires).

- Certaines enseignantes et certains enseignants mettent les enregistrements à disposition plusieurs semaines après que l'enseignement a eu lieu, voire seulement à la fin du semestre ; il faudrait au contraire que les enregistrements soient mis à disposition aussitôt après que l'enseignement a eu lieu (8 commentaires).
- Certaines enseignantes et certains enseignants enregistrent les séances uniquement quand une participante ou un participant prévient qu'elle ou il ne pourra pas y assister en présentiel (6 commentaires).
- La personne sondée a demandé à un membre du corps enseignant l'enregistrement de son enseignement, mais celui lui a été refusé (4 commentaires).
- Certaines enseignantes et certains enseignants menacent de ne plus mettre à disposition les enregistrements si le nombre d'étudiantes et étudiants assistant à l'enseignement en présentiel diminue (2 commentaires).
- Certaines enseignantes et certains enseignants ne mettent les enregistrements à disposition que pendant une semaine, il faudrait qu'ils soient accessibles plus longtemps (2 commentaires).
- La qualité visuelle et sonore est meilleure sur les enregistrements que quand on est assis à l'arrière dans un auditoire (1 commentaire).
- L'accès aux enregistrements ne devrait être donné qu'en cas d'absence excusée (1 commentaire).

Étudiantes et étudiants inscrit-e-s à des enseignements au SA2022, dont certains au moins sont enregistrés : Depuis le début du semestre, avez-vous visionné / écouté l'enregistrement de certains enseignements ?



Étudiantes et étudiants inscrit-e-s à des enseignements au SA2022, dont certains au moins sont enregistrés : D'ici la fin du semestre, avez-vous l'intention de visionner / écouter l'enregistrement de certains enseignements ?

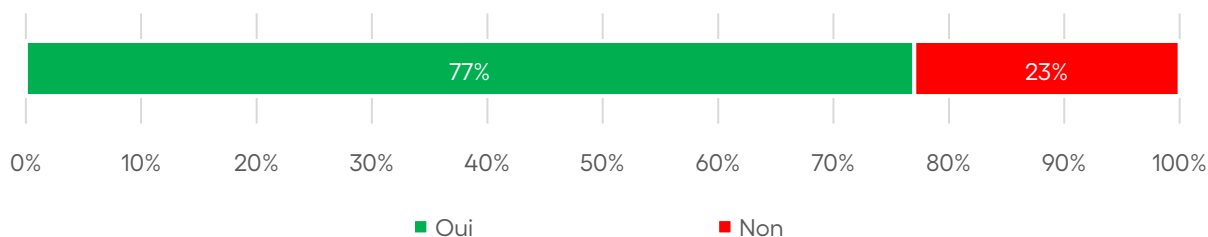


26 commentaires d'étudiantes et étudiants font suite à ces questions. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

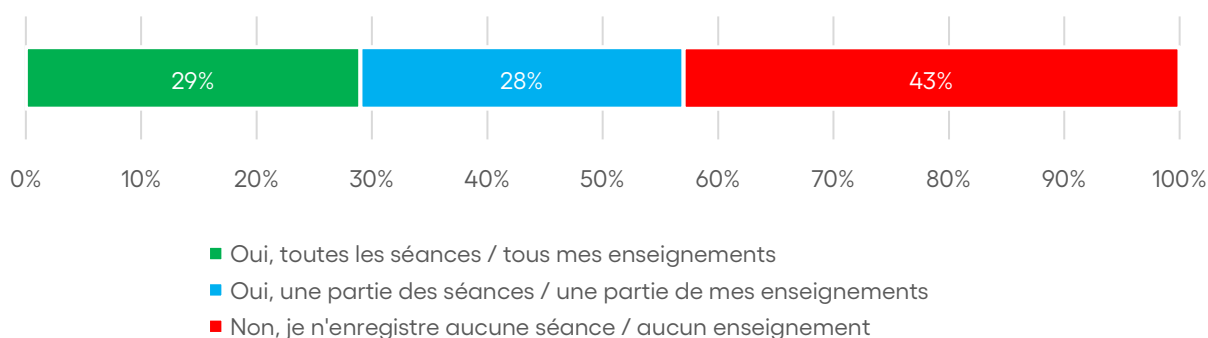
- Les enregistrements aident les étudiant-e-s qui ont assisté à l'enseignement en présentiel à compléter leurs notes et à surmonter leurs problèmes de compréhension (16 commentaires) ;
- Les enregistrements permettent aux personnes qui n'ont pas pu assister à l'enseignement de rattraper les séances (8 commentaires).

3.4 Questions adressées spécifiquement au personnel enseignant

Donnez-vous un ou des enseignements à l'Université de Neuchâtel ce semestre (automne 2022)?



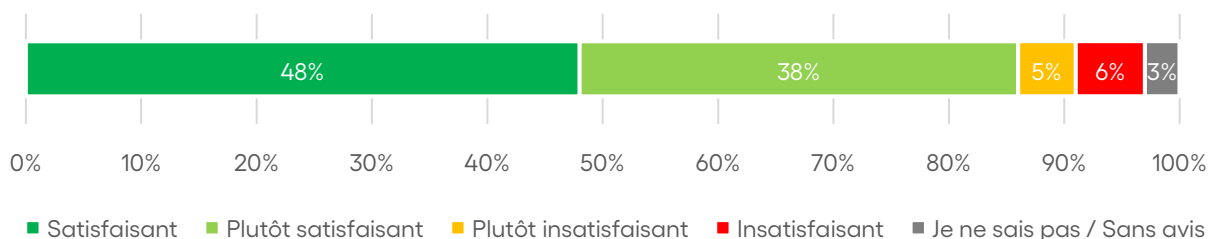
Enseignant-e-s qui indiquent donner un ou des enseignements au SA2022 : Enregistrez-vous certaines séances ou certains enseignements ?



52 commentaires d'enseignantes et enseignants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

- L'enregistrement des cours est pertinent, mais l'enregistrement des séminaires, ateliers, exercices, travaux pratiques n'est pas pertinent vu le format de l'enseignement (14 commentaires).
- Pas d'enregistrement, sauf sur demande justifiée d'une étudiante ou un étudiant (12 commentaires).
- L'enregistrement n'est pas nécessaire car tout le matériel utile est à disposition sur Moodle (support de cours, capsules vidéo, etc.) (5 commentaires).
- L'enseignement est enregistré, mais les enregistrements sont uniquement mis à disposition des étudiantes et étudiants qui en font la demande justifiée (4 commentaires).
- L'enseignement est enregistré, mais les enregistrements sont mis à disposition uniquement au milieu et/ou à la fin du semestre (2 commentaires).

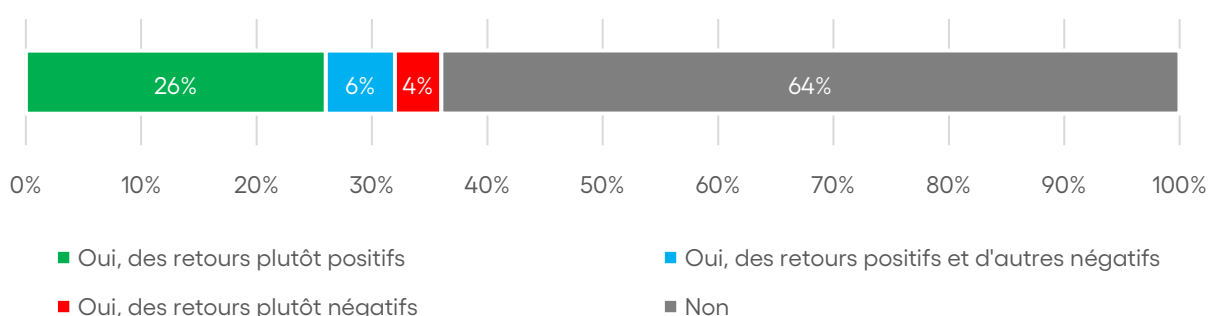
Enseignantes et enseignants qui indiquent enregistrer certaines séances ou certains enseignements : Estimez-vous que le soutien institutionnel, technique et pédagogique offert par l'Université de Neuchâtel pour l'enregistrement des enseignements est satisfaisant ?



26 commentaires d'enseignantes et enseignants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

- Les interventions des étudiantes et étudiants ne sont pas audibles sur les enregistrements, l'enseignante ou enseignant n'est audible que si elle ou il reste statique, c'est ennuyeux (5 commentaires).
- UbiCast est très bien, mais n'est malheureusement pas disponible dans toutes les salles (4 commentaires).
- Certaines salles sont mal équipées (3 commentaires).
- Le cadrage est mal adapté (3 commentaires).
- L'édition et la mise en ligne des enregistrements sont chronophages (3 commentaires).
- L'enregistrement automatique n'est pas disponible dans toutes les salles (1 commentaire).
- Zoom serait mieux que Webex (1 commentaire).
- Les moyens à disposition sont suffisants pour dépanner en temps de pandémie, mais inadéquats pour du long terme (1 commentaire).
- Il faudrait une fonction pour interrompre l'enregistrement pendant les pauses (1 commentaire).
- Il y a parfois des problèmes techniques (1 commentaire).
- Il n'existe aucun soutien (1 commentaire).

Enseignant-e-s qui indiquent enregistrer certaines séances ou certains enseignements : Depuis le début du semestre, avez-vous reçu des retours de la part des étudiantes et étudiants sur l'enregistrement de vos enseignements ?



19 commentaires d'enseignantes et enseignants font suite à cette question. La teneur des commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de commentaires dont le contenu est similaire) :

- Des étudiantes et étudiants ont rapporté des problèmes techniques (décalage son/image, problèmes d'audio) (4 commentaires).

- Des étudiantes et étudiants réclament que les enregistrements soient mis à disposition aussitôt après la fin de l'enseignement (3 commentaires).
- Des étudiantes et étudiants disent utiliser ou prévoir d'utiliser les enregistrements en complément à leur participation en présentiel (3 commentaires).
- Des étudiantes et étudiants ont demandé que l'enseignement soit enregistré, la demande a été acceptée (2 commentaires).
- Des étudiantes et étudiants ont demandé que l'enseignement soit enregistré, la demande a été refusée (1 commentaire).
- Des étudiantes et étudiants trouvent que la présence en classe devrait être récompensée (1 commentaire).

3.5 Suggestions

À la fin de l'enquête, **212** étudiantes et étudiants émettent des suggestions. La teneur des suggestions est la suivante (par ordre décroissant du nombre de suggestions dont le contenu est similaire) :

- Continuer à enregistrer les enseignements (88 commentaires).
- Rendre obligatoire et automatique l'enregistrement de l'ensemble des enseignements (38 commentaires).
- Enregistrer davantage d'enseignements (14 commentaires).
- Améliorer la qualité sonore des enregistrements, par exemple en mettant à disposition des micros-cravates ou casques qui permettraient aux enseignantes et enseignants de se déplacer (12 commentaires).
- Rendre obligatoire l'enregistrement des cours, mais pas des séminaires (10 commentaires).
- Améliorer la qualité visuelle des enregistrements, p.ex. avec zoom automatique sur les slides projetés, une caméra sur l'enseignant et une autre sur la projection ou le tableau, ou alors en enregistrant uniquement l'audio et l'écran d'ordinateur mais sans filmer la salle (7 commentaires).
- Offrir la possibilité de participer aux enseignements à distance en temps réel (mode hybride) (5 commentaires).
- Mettre les enregistrements à disposition aussitôt après que l'enseignement a eu lieu (4 commentaires).
- Éditer les enregistrements pour qu'ils soient complémentaires au fait de venir en classe mais ne puissent s'y substituer (3 commentaires).
- Donner accès aux enregistrements uniquement aux étudiantes et étudiants inscrit-e-s dont l'absence en classe est justifiée (3 commentaires).
- Enregistrer automatiquement les enseignements, pour que les enseignantes et enseignants n'aient rien besoin d'enclencher, ou alors former l'ensemble des enseignantes et enseignants pour qu'elles et ils sachent comment s'y prendre (2 commentaires).
- Laisser à chaque enseignante et enseignant le choix d'enregistrer ses enseignements ou pas (2 commentaires).
- Mettre les enregistrements à disposition seulement un mois avant les examens (1 commentaire).
- Demander aux enseignantes et enseignants d'annoncer à l'avance si leur enseignement est enregistré ou pas (p.ex. sur le descriptif de cours) (1 commentaire).
- Utiliser Ubcast dans toutes les salles (1 commentaire).
- Pour des raisons écologiques, ne laisser les enregistrements sur les serveurs que pendant un laps de temps défini (p.ex. deux semaines) (1 commentaire).
- Continuer à enregistrer mais instaurer la présence obligatoire en classe (1 commentaire).

- Dans le cas des enseignements qui ne sont pas enregistrés, mettre à disposition un polycopié à la place (1 commentaire).
- Continuer à enregistrer mais privilégier les interactions avec les personnes en classe, ne pas chercher à interagir avec les personnes à distance (1 commentaire).

À la fin de l'enquête, **51** enseignantes et enseignants émettent des suggestions et commentaires. La teneur des suggestions et commentaires est la suivante (par ordre décroissant du nombre de suggestions et commentaires dont le contenu est similaire) :

- Installer un système d'accès aux enregistrements sur mot de passe uniquement, et donner le mot de passe seulement aux personnes qui peuvent justifier leur absence en classe, pour que les étudiantes et étudiants continuent majoritairement de venir (4 commentaires).
- Procéder uniquement à des enregistrements ponctuels / ciblés, quand le format de l'enseignement s'y prête ou dans des circonstances exceptionnelles (p.ex. résurgence de COVID) (4 commentaires).
- Améliorer la qualité sonore des enregistrements / mettre à disposition des micros-cravates (4 commentaires).
- Continuer à enregistrer les enseignements (4 commentaires).
- Un enseignement est un échange, pas un produit de consommation. L'Université de Neuchâtel doit miser sur son atout de proximité, d'échanges, de rencontres et d'interactions en face-à-face. Les enregistrements ne sont donc pas un bon outil. En revanche la mise à disposition de vidéos complémentaires à l'enseignement en présentiel peut être une ressource utile (4 commentaires).
- Les membres du personnel enseignant doivent continuer d'avoir le choix d'enregistrer ou pas leurs enseignements (3 commentaires).
- L'enregistrement des enseignements entraîne une charge de travail supplémentaire pour les enseignant-e-s (3 commentaires).
- Améliorer la qualité visuelle des enregistrements, mettre à disposition des tablettes avec stylets à la place des tableaux (2 commentaires).
- Une réflexion doit être menée dans le cadre de BENEFR1 et du Triangle Azur. Grâce aux enregistrements des enseignements, il serait possible de mettre en place davantage de cursus communs (2 commentaires).
- Les membres du personnel enseignant devraient disposer de leur propre chaîne pour diffuser vidéos d'enseignements, podcasts etc., ce qui contribuerait à la diffusion du savoir dans la société (2 commentaires).
- Il y a d'autres solutions (non-précisées) pour favoriser l'accessibilité que les enregistrements, qu'il faudrait explorer, car les enregistrements sont une fausse bonne idée (2 commentaires).
- La question de la protection des données et de la personnalité doit être pris en compte (2 commentaires).
- La mise à disposition des enregistrements des enseignements n'entraîne pas de meilleurs résultats aux évaluations, c'est la preuve que cela ne favorise pas l'apprentissage (2 commentaires).
- Les enregistrements des enseignements doivent être accessibles uniquement aux étudiantes et étudiants inscrit-e-s à l'enseignement. Les enseignant-e-s ne devraient pas pouvoir visionner les enregistrements de leurs collègues (1 commentaire).
- Pour que les étudiantes et étudiants continuent d'avoir un intérêt à venir en cours, ne mettre à disposition les enseignements que quelques semaines avant la session d'examen (1 commentaire).
- Le virtuel doit enrichir mais pas remplacer le présentiel (1 commentaire).
- Enregistrer les cours, mais pas les séminaires qui requièrent beaucoup d'interactions, car l'enregistrement nuit aux interactions (1 commentaire).

- Il n'est pas utile de filmer l'enseignant-e. C'est mieux d'enregistrer uniquement l'audio et l'écran d'ordinateur (p.ex. PPTx) (1 commentaire).
- Les enregistrements des enseignements ne devraient être à disposition que pendant 1-2 semaine(s) après l'enseignement, pour que les personnes qui n'ont pas pu venir puissent « rattraper » la séance, puis effacés (1 commentaire).
- Les enregistrements devraient rester accessibles de manière pérenne (1 commentaire).
- Proposer un support technique et pédagogique en anglais car toutes les enseignantes et tous les enseignants ne parlent pas français (1 commentaire).
- L'ensemble des enseignements devraient être enregistrés automatiquement, dans un souci d'équité et de transparence, ainsi que comme une ressource dont les étudiantes et étudiants ne peuvent que bénéficier (1 commentaire).
- Le problème de la consommation d'énergie liée au stockage des enregistrements doit être pris en compte (1 commentaire).

4. L'ESSENTIEL EN RÉSUMÉ

4.1 Sentiment général

- Les étudiantes et étudiants sont massivement (90%) favorables à l'enregistrement des enseignements. Ce sentiment n'est pas partagé par le personnel enseignant : 40% des enseignant-e-s sont défavorables ou plutôt défavorables à l'enregistrement des enseignements, 33% sont mitigé-e-s et seul-e-s 27% favorables ou plutôt favorables.
- Un grand nombre des membres du corps étudiantin souhaitent que les enseignements continuent d'être enregistrés à l'avenir. Certaines personnes souhaitent que l'ensemble des enseignements soient enregistrés automatiquement et systématiquement, tandis que d'autres souhaitent surtout que les cours magistraux soient enregistrés, mais pas les autres types d'enseignement (séminaires, travaux pratiques etc.).

4.2 Pratiques au semestre d'automne 2022

- La majorité des étudiantes et étudiants inscrit-e-s au semestre d'automne 2022 déclarent que certaines séances ou certains enseignements suivis sont enregistrés (86%), mais moins d'une personne sur cinq (18%) déclare que l'ensemble des séances et enseignements suivis sont enregistrés (18%). Globalement, deux tiers des étudiantes et étudiants (66%) sont satisfait-e-s ou plutôt satisfait-e-s de l'offre d'enseignements enregistrés.
- Plus de la moitié des enseignantes et enseignants (57%) déclarent enregistrer au moins une partie de leurs enseignements ou au moins certaines séances. Près d'une personne sur trois (29%) déclare enregistrer la totalité des séances et des enseignements dispensés.

4.3 Utilisation des enregistrements

- Chez le corps étudiantin, on distingue deux modes d'utilisation des enregistrements : Premièrement, visionner un enregistrement peut se *substituer* à la participation en présentiel en cas d'absence ponctuelle (maladie ou empêchement) ou répétée (chevauchements de cours, horaire inconciliable avec une activité professionnelle ou familiale, volonté d'éviter de longs trajets, anxiété sociale). Deuxièmement, visionner un enregistrement peut *s'ajouter* à la participation en présentiel dans le but de compléter ses notes, de remédier à un moment de distraction, de résoudre un problème de compréhension, de réviser en vue d'un examen ou d'une évaluation.
- Une partie du personnel enseignant utilise en outre les enregistrements à des fins d'archivage ou d'amélioration continue.

4.4 Impact des enregistrements sur l'enseignement et l'apprentissage

- Pour près d'un tiers des membres du corps étudiant (30%) et du personnel enseignant (32%), le fait d'enregistrer un enseignement n'a pas d'impact sur sa qualité. Chez les personnes qui estiment que le fait d'enregistrer a un impact sur la qualité, 50% des étudiantes et étudiants jugent que cet impact est positif et seulement 1% jugent l'impact négatif, alors qu'un quart du personnel enseignant juge l'impact négatif (26%).
- Plus de deux tiers des étudiantes et étudiants sondé-e-s (70%) estiment que le fait qu'un enseignement soit enregistré n'a pas d'impact sur leur venue en classe ou leur manière de participer. Ce point de vue contraste avec celui des membres du corps enseignant, dont près de deux tiers (63%) estiment que les enregistrements conduisent à une baisse de la fréquentation en présentiel et plus d'un tiers (39%) estiment que les étudiantes et étudiants qui viennent en classe participent moins activement.
- Les conséquences positives des enregistrements sur la qualité des enseignements citées les plus fréquemment sont : amélioration de la structure de l'enseignement, effet rassurant qui permet de ne pas noter frénétiquement et de participer de manière plus active et détendue. L'effet positif le plus mentionné n'est cependant pas un impact sur la qualité de l'enseignement en tant que tel, mais sur la qualité des conditions d'études : le fait que l'enregistrement constitue une ressource à disposition pour rattraper un enseignement manqué ou réécouter un enseignement.
- Les conséquences négatives citées les plus fréquemment sont : baisse de la fréquentation en présentiel, auto-censure, effet inhibant, augmentation de la passivité, diminution de l'interactivité, baisse de l'attention, incitation à tout copier plutôt qu'à opérer une priorisation réfléchie des contenus lors de la prise de note.

4.5 Leviers d'amélioration

Le soutien institutionnel, technique et pédagogique offert par l'UniNE pour l'enregistrement des enseignements est jugé satisfaisant ou plutôt satisfaisant par une grande majorité d'enseignantes et enseignants (86%). Des points d'amélioration sont néanmoins évoqués de manière récurrentes dans les commentaires et suggestions des membres du corps étudiant et du personnel enseignant :

- **Qualité sonore** : investir dans des micros sans fil permettant à l'enseignant-e de se déplacer dans la salle (améliore la spontanéité et l'interactivité sans nuire à la qualité sonore de l'enregistrement) ; trouver un moyen d'améliorer la qualité sonore des prises de parole de l'auditoire. Partager des bonnes pratiques auprès des enseignantes et enseignants, p.ex. le fait de répéter systématiquement les questions et commentaires de l'audience avant d'y répondre.
- **Qualité visuelle** : améliorer le rendu visuel de ce qui est projeté en classe ou écrit par l'enseignant-e, soit avec deux caméras (une sur l'enseignant-e, l'autre sur la projection), soit avec un changement de plan automatique, soit en cessant de filmer la classe et en enregistrant à la place l'écran d'ordinateur.
- **Accès aux enregistrements** : réglementer l'utilisation des enregistrements (accès, utilisation, reproduction, diffusion), d'une part pour clarifier les questions relatives à la propriété intellectuelle, au droit à l'image et à la sécurité des données, d'autre part pour inciter les étudiantes et étudiants à continuer de venir en classe (p.ex. accès restreint, sur mot de passe, aux personnes dont l'absence en classe est justifiée).
- **Mise en ligne et stockage** : réglementer le moment de la mise en ligne des enregistrements (combien de temps après l'enseignement ? p.ex. le jour suivant ou à la fin du semestre ?) et la durée de la mise en ligne, aussi parce que le stockage en ligne est énergivore.

ANNEXES

A. Courriel et questionnaire destiné aux étudiantes et étudiants⁸

Madame, Monsieur,

Avant l'année 2020, très peu d'enseignements étaient enregistrés à l'Université de Neuchâtel. En mars 2020, la lutte contre le COVID a imposé l'enseignement à distance et l'enregistrement des cours, ce qui a nécessité de nombreux ajustements et adaptations tant de la part des étudiantes et étudiants que du personnel enseignant. Cela a également permis d'acquérir de nouvelles compétences et de donner de nouvelles possibilités. Depuis lors, notre université a connu différentes modalités d'enseignement en fonction des impératifs sanitaires. Aujourd'hui, l'enregistrement des enseignements reste recommandé mais n'est plus obligatoire.

Afin de proposer des prestations pertinentes et qui répondent aux besoins de sa communauté, l'Université mène une enquête auprès des membres des corps étudiant, professoral et intermédiaire sur l'enregistrement des enseignements. Nous vous invitons donc à répondre à un questionnaire très bref destiné à recueillir votre point de vue et vos pratiques :

Cliquez [ici](#) pour accéder au questionnaire : [Lien vers l'enquête]

L'enquête est ouverte jusqu'au 18 novembre 2022. Les résultats serviront à identifier les attentes des étudiantes et étudiants d'une part, et des enseignantes et enseignants d'autre part, concernant l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel, ainsi qu'à réfléchir à des pistes d'amélioration.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration,

Le Bureau qualité, en collaboration avec le Support enseignement et pédagogie

- À quel cursus êtes-vous actuellement inscrit-e à l'Université de Neuchâtel? (Si vous êtes actuellement inscrit-e à plus d'un cursus, sélectionnez celui dans le cadre duquel vous suivez le plus d'enseignements ce semestre)
- De manière générale, êtes-vous favorable ou défavorable à l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel ?
- [Si favorable ou plutôt favorable :] Vous avez indiqué que vous êtes favorable ou plutôt favorable à l'enregistrement des enseignements. Pourriez-vous indiquer 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes favorable ?
- [Si en partie favorable et en partie défavorable :] Vous avez indiqué que vous êtes en partie favorable et en partie défavorable à l'enregistrement des enseignements. Pourriez-vous indiquer 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes favorable et 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes défavorable ?
- [Si défavorable ou plutôt défavorable :] Vous avez indiqué que vous êtes défavorable ou plutôt défavorable à l'enregistrement des enseignements. Pourriez-vous indiquer 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes défavorable ?

⁸ Les courriels et questionnaires étaient disponibles en version française et anglaise. Par souci de concision, seule la version française est reproduite ici.

- L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact sur la qualité de cet enseignement ?
- L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact sur votre propre participation à l'enseignement ? (plusieurs réponses possibles)
- Êtes-vous inscrit-e à des enseignements à l'Université de Neuchâtel ce semestre (automne 2022)?
- [Si la personne dit qu'elle est inscrite à des enseignements au SA2022 :] Certains des enseignements auxquels vous êtes inscrit-e ce semestre sont-ils enregistrés ?
- [Si la personne dit qu'elle est inscrite à des enseignements au SA2022 :] Estimez-vous que l'offre d'enseignement enregistrés est satisfaisante ?
- [Si la personne dit que certains des enseignements auxquels elle est inscrite sont enregistrés :] Depuis le début du semestre, avez-vous visionné / écouté l'enregistrement de certains enseignements ?
- [Si la personne dit que certains des enseignements auxquels elle est inscrite sont enregistrés :] D'ici la fin du semestre, avez-vous l'intention de visionner / écouter l'enregistrement de certains enseignements ?
- Vous arrivez au terme de l'enquête, merci de votre participation! N'hésitez pas à indiquer ici toute remarque ou suggestion d'amélioration que vous souhaiteriez émettre sur l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel.

B. Courriel et questionnaire destiné aux enseignantes et enseignants

Madame, Monsieur,

Avant l'année 2020, très peu d'enseignements étaient enregistrés à l'Université de Neuchâtel. En mars 2020, la lutte contre le COVID a imposé l'enseignement à distance et l'enregistrement des cours, ce qui a nécessité de nombreux ajustements et adaptations tant de la part des étudiantes et étudiants que du personnel enseignant. Cela a également permis d'acquérir de nouvelles compétences et de donner de nouvelles possibilités. Depuis lors, notre université a connu différentes modalités d'enseignement en fonction des impératifs sanitaires. Aujourd'hui, l'enregistrement des enseignements reste recommandé mais n'est plus obligatoire.

Afin de proposer des prestations pertinentes et qui répondent aux besoins de sa communauté, l'Université mène une enquête auprès des membres des corps étudiantin, professoral et intermédiaire sur l'enregistrement des enseignements. Nous vous invitons donc à répondre à un questionnaire très bref destiné à recueillir votre point de vue et vos pratiques :

Cliquez ici pour accéder au questionnaire : [Lien vers l'enquête]

L'enquête est ouverte jusqu'au 18 novembre 2022. Les résultats serviront à identifier les attentes des étudiantes et étudiants d'une part, et des enseignantes et enseignants d'autre part, concernant l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel, ainsi qu'à réfléchir à des pistes d'amélioration.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration,

Le Bureau qualité, en collaboration avec le Support enseignement et pédagogie

- Quel(s) type(s) de poste occupez-vous à l'Université de Neuchâtel ? (plusieurs réponses possibles)
- À quelle faculté êtes-vous (principalement) affilié-e ?

- De manière générale, êtes-vous favorable ou défavorable à l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel ?
- [Si favorable ou plutôt favorable :] Vous avez indiqué que vous êtes favorable ou plutôt favorable à l'enregistrement des enseignements. Pourriez-vous indiquer 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes favorable ?
- [Si en partie favorable et en partie défavorable :] Vous avez indiqué que vous êtes en partie favorable et en partie défavorable à l'enregistrement des enseignements. Pourriez-vous indiquer 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes favorable et 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes défavorable ?
- [Si défavorable ou plutôt défavorable :] Vous avez indiqué que vous êtes défavorable ou plutôt défavorable à l'enregistrement des enseignements. Pourriez-vous indiquer 1-3 raison(s) pour laquelle ou lesquelles vous y êtes défavorable ?
- L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact sur la qualité de cet enseignement ?
- L'enregistrement d'un enseignement a-t-il, selon vous, un impact la participation des étudiantes et étudiants à l'enseignement ? (plusieurs réponses possibles)
- Donnez-vous un ou des enseignements à l'Université de Neuchâtel ce semestre (automne 2022) ?
- [Si la personne dit qu'elle donne un ou des enseignement(s) au SA2022 :] Enregistrez-vous certaines séances ou certains enseignements ?
- [Si la personne dit qu'elle enregistre certaines séances ou certains enseignements :] Estimez-vous que le soutien institutionnel, technique et pédagogique offert par l'Université de Neuchâtel pour l'enregistrement des enseignements est satisfaisant ?
- [Si la personne dit qu'elle enregistre certaines séances ou certains enseignements :] Depuis le début du semestre, avez-vous reçu des retours de la part des étudiantes et étudiants sur l'enregistrement de vos enseignements ?
- Vous arrivez au terme de l'enquête, merci de votre participation! N'hésitez pas à indiquer ici toute remarque ou suggestion d'amélioration que vous souhaiteriez émettre sur l'enregistrement des enseignements à l'Université de Neuchâtel.